

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ateliers d'étude et de recherche astrologique septembre 2022 à juin 2023 Zoom et Paris en duplex

Nom et prénom :
E-mail :
Tel :
Coordonnée de facturation :
Entreprise (optionnel) :
Adresse :
Code postale :
Ville :
Pays :
Date de naissance :
Heure de naissance :
Lieu de naissance :
Pays de naissance :

PRESTATION

La prestation consiste à la participation à des ateliers d'études et de recherches en astrologie animés et guidés par l'intervenant. Les études nécessiteront un travail préparatoire d'observation et d'étude de thème par les participants (ex : étudier une

INSCRIPTION

Je m'inscris aux Ateliers d'étude et de recherche astrologique septembre 2022 à juin 2023 en Zoom et à Paris en duplex.

J'ai compris que mon inscription m'engage à participer à au moins 5 ateliers.

Les inscriptions seront closes au 18 sept. 2022.

J'ai lu et j'accepte les conditions condition générale et particulière de vente.

Fait le : ____/____/20 A _____

Signature

TARIFS

Plein tarif : **85 € l'atelier.**

Trif réduit : **75 € l'atelier.**

Les frais d'inscription sont de 100 €.

CHOIX DE LA FORMULE

Je choisis de régler :

Plein Tarif.

Tarif réduit.

MODE DE REGLEMENT

Je suis :

ressortissant français et je règle par chèque.

ressortissant étranger et je règle par virement.



Dossier

DOSSIER D'INSCRIPTION

Votre dossier complet doit contenir :

- la fiche d'inscription remplie datée et signée,
- les chèques de règlement pour l'intervenant à l'ordre de LETTRES HEUREUSES. Les participants étrangers peuvent faire un virement.

Le dossier d'inscription doit être adressé par voie postale à :

LETTRES HEUREUSES
710, boulevard du Soleil
83230 BORMES LES MIMOSAS

FORMULES ET REGLEMENT

En fonction de votre formule voici les chèques que vous devez joindre au dossier pour qu'il soit valide. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés comme des inscriptions valides.

Tarif plein	Tarif réduit
<ul style="list-style-type: none">• Frais d'inscription : Un chèque de 100 € encaissable dès la confirmation de la prestation.• Règlement partiel de 5 ateliers : 5 chèques de 85 € encaissable après chaque séance ou vous participerez.	<ul style="list-style-type: none">• Frais d'inscription : Un chèque de 100 € encaissable dès la confirmation de la prestation.• Règlement partiel de 5 ateliers : 5 chèques de 75 € encaissable après chaque séance ou vous participerez.

(*)Les ressortissants étrangers peuvent régler par virement en utilisant les coordonnées ci-dessous.

NOM :	LETTRES HEUREUSES
IBAN :	FR7630056009490949013793153
BIC :	CCFRFRPP



Conditions Générales et Particulières de Ventes

Prix

Le tarif des prestations de l'intervenant est de 85 € au tarif plein ou de 75 € avec la remise, à régler à l'ordre de LETTRES HEUREUSES.

Le prix est composé de frais d'inscription et de tarif à la séance. Les frais d'inscriptions sont de 100 €. Le tarif à la séance est de 85 € au tarif plein ou de 75 € au tarif réduit, à régler à l'ordre de LETTRES HEUREUSES. L'inscription implique un engagement de participation à un minimum de 5 séances et le règlement de ces dernières.

L'intervenant

L'intervenant est Tristan Balguerie. L'inscription garantit sa présence. Son incapacité à assurer la prestation, hors cas de force majeure, entraînerait l'annulation ou le report de la prestation. En cas de report dans un délai de 6 mois, aucun remboursement ne pourra être exigé. En cas d'annulation ou de report au-delà de 6 mois, le remboursement des prestations de l'intervenant sera effectué au prorata des sessions réalisées.

Chaque participant est réputé avoir pris connaissance de l'approche de l'astrologie de l'intervenant au travers de son site astrologie-autrement.com ou autres moyens (entretien avec l'intervenant...). Aucun remboursement ne sera effectué au motif d'un désaccord sur l'enseignement dispensé.

Inscription réservation

L'inscription est enregistrée et la place est réservée à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, et à réception de la totalité des chèques avec les dates d'encaissement mentionnées au dos le cas échéant. Pour les ressortissants étrangers dont le règlement se fait par virement, l'inscription est enregistrée à réception du virement.

Le nombre de participants est limité à 20 personnes maximum. Un minimum de 10 personnes est requis pour que la prestation soit validée. Dès l'atteinte des 10 personnes requises la prestation sera validée, un e-mail de validation sera envoyé aux inscrits et l'encaissement des chèques commencera (inscription et règlement complet ou partiel selon la formule).

Annulation par les organisateurs

Si le quota de participants minimum n'est pas atteint à la date de fin d'inscription le 18 sept. 2022, la prestation pourra être annulée. Dans ce cas, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune indemnité compensatoire pour l'annulation.

Annulation par les participants

Le désistement d'un participant inscrit doit être notifié par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. En cas d'annulation il sera retenu les frais suivants :

- plus de 60 jours avant le début de la prestation, aucune retenue. L'ensemble des chèques, frais d'inscription compris seront retournés.
- entre 59 jours et 30 jours avant le début de la prestation : les frais d'inscription seront encaissés. Le reste de la prestation sera remboursé.
- à 29 jours du début de la prestation et jusqu'au début de la prestation, il ne sera plus fait de remboursement.

Toute prestation interrompue du fait du participant pour quelques causes que ce soit, exception faite des cas de force majeure justifiés, ne donne lieu à aucun remboursement.

Travail de groupe

Le travail se fait par le partage des expériences personnelles et des études de cas émanant de notre entourage ou de notre pratique. En vous inscrivant, vous acceptez le partage de vos connaissances avec le groupe.

L'objet de la prestation est d'animer des ateliers d'étude et de recherche en astrologie. La participation est active et nécessitera des temps de préparation de la part des participants.

Déroulement des séances

La prestation se déroulera de septembre 2022 à juin 2023 et sera assurée par des sessions en visioconférence Zoom et exceptionnellement en présentiel en duplex depuis Paris.

Au début de chaque session, une séance de questions libres de 15 à 20mn sera proposée pour permettre aux participants de s'exprimer. Les sessions débutent le matin de 10h à 13h et reprennent de 15h à 18h. Une pause de ¼ est proposée le matin et l'après-midi.

Restriction d'accès

- **Physique** : En cas d'interdiction de regroupement physique ou de déplacement de l'intervenant ou des participants, la prestation sera reportée en visioconférence. Elle ne sera ni annulée, ni remboursée.
- **Au réseau Internet ou électrique** : En cas de restriction d'accès au réseau Internet ou de coupure d'électricité interdisant à l'intervenant de réaliser la prestation, cette dernière sera reportée en visioconférence. Elle ne sera ni annulée, ni remboursée.

Visioconférence.

Chaque séance sera enregistrée et mise à disposition sur Dropbox et transférée par *wetransfer* pour un usage personnel, sans droit de reproduction ni utilisation extérieure. Les participants doivent s'assurer d'avoir une bonne qualité de télécommunication pour suivre les cours.

Une incapacité temporaire du formateur de communiquer par Internet (rupture de réseau) de la part du formateur entraînerait le report des cours sans remboursement.

Objectif de l'année

L'objet de cette année est double :

- Finir l'étude commencée en 2021-2022 sur Jupiter dans les Maisons
- Initier le décryptage de l'évolution du champ d'expérience des Maisons de la cuspide à la fin de la maison (ex : début de Maison IX enthousiasme pour les connaissances, fin de Maisons : le diplôme.

Programme

Le programme prévoit les sessions suivantes :

#1 – Jupiter en Maison III et IV	23 septembre 2022
#2 – Les Maisons I et II	14 octobre 2022
#3 – Jupiter en Maisons V et VI	11 novembre 2022
#4 – Les Maisons III et IV	9 décembre 2022
#5 - Jupiter en Maisons VII et VIII	20 janvier 2023
#6 - Les Maisons V et VI	17 février 2023
#7 - Jupiter en Maisons IX et X	17 mars 2023
#8 - Les Maisons VII et VIII	7 avril 2023
#9 - Jupiter en Maisons XI et XII	5 mai 2023
#10 - Les Maisons IX et X	2 juin 2023

L'ordre des sessions pourra être modifié par l'intervenant en fonction de l'avancement et de la dynamique du groupe. Les stagiaires sont tenus d'être assidus et à l'heure aux sessions pour assurer la cohésion du groupe.



Lettres heureuses - EURL au capital de 4000 €
N° 751 181 439 RCS Versailles –TVA intracommunautaire : FR74751181439
710, boulevard du Soleil 83230 BORMES LES MIMOSAS
tristan.balguerie@gmail.com - Mob : 06 69 77 03 02